

Directive européenne sur la transparence salariale : les règles à adopter avant le 7 juin 2026 – Masterclass

Mettre en oeuvre une stratégie RH engageante et conforme à la directive 2023/970 sur la transparence des rémunérations

Code
703025

Durée
3 heures / 3 heures

Tarif Inter*
399 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

DRH – Responsables RH – Juristes en droit social – Responsables rémunération – Collaborateurs de la fonction RH

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Savoir-faire et expérience d'un expert reconnu dans son domaine sur des sujets d'actualité

Etudes de cas concrets pour une mise en application immédiate

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les obligations juridiques concernant la transparence salariale
- Déployer une stratégie RH intégrant transparence et équité salariale

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Maîtriser les obligations juridiques concernant la transparence salariale

Analyser les obligations légales de la directive 2023/970

- Identifier les dispositions clés, objectifs et calendrier
- Analyser les obligations : droit à l'information et la publication des écarts
- Différenciation des obligations selon la taille de l'entreprise
- Quiz : Vrai/Faux sur les points clés de la directive européenne de la transparence des rémunérations

Organiser la mise en conformité de la directive avant le 7 juin 2026

- Calendrier et étapes clés
- Ressources nécessaires : techniques, financières et humaines
- Interactions avec les managers, le CSE et la direction

Déployer une stratégie RH intégrant transparence et équité salariale

Structurer les rémunérations conformément à la réglementation

- Audit salarial, détection des écarts et discriminations
- Définition et suivi d'indicateurs clés d'équité
- Élaboration de grilles salariales claires, objectives et justifiées

objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Atelier : réalisation d'un audit salarial simplifié à partir de données fictives, identification des écarts discriminatoires et proposition d'actions correctives

Communiquer sur la politique salariale

- Former et mobiliser les managers sur les enjeux d'équité et de transparence
- Impact sur la gestion des parcours professionnels et des promotions : critères clairs et révisions salariales
- Intégration de la transparence salariale dans la marque employeur et la communication interne/externe
- Atelier : simulation d'une communication RH sur la politique salariale et l'évolution professionnelle par poste
- Synthèse : création d'un plan d'action grâce à une check list

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

Parmi nos formateurs



Tsiry Ramaniraka

Tsiry RAMANIRAKA, ancien DRH, est aujourd'hui formateur et directeur d'ALFA NERO depuis plus de 10 ans. Expert reconnu, il est aussi le co-auteur de « Gestion des RH pour les TPE PME, le guide clés en mains » déjà réédité trois fois. Il intervient sur de nombreux sujets concernant les RH, le management, la finance et l'IA.



Lukasz Lewczuk

Lukasz Lewczuk possède plus de 20 ans d'expérience en banque, assurance et conseil RH, où il a occupé des fonctions de juriste, Risk manager puis spécialiste des rémunérations et de la performance RH. Aujourd'hui consultant et expert en data RH et compensation & benefits, il accompagne les entreprises dans l'analyse des politiques de rémunération et les projets de transformation RH. Ses compétences s'articulent autour de 3 axes : - le C&B - le CGS - la gestion de projets complexes

Prochaines sessions

...

A DISTANCE

- 25 Sep. 2026 – Session Garantie
- 13 Oct. 2026
- 10 Déc. 2026

